

Avignon, le 5 juin 2020

**COVID-19 :
Point de situation au 05 juin sur le dépistage de travailleurs agricoles
saisonniers dans le Vaucluse**

A la suite de la découverte d'un regroupement de cas dans les Bouches-du-Rhône concernant des travailleurs saisonniers agricoles, un plan d'actions inter-services de dépistage a été mis en place dans le département de Vaucluse.

Ce plan d'actions piloté par les services de l'État (préfecture, Agence régionale de santé, UD-Directe, Police aux frontières, Direction départementale des territoires), avec le soutien du Service départemental d'Incendie et de Secours, de la MSA et des laboratoires privés, **a conduit à réaliser plus de 600 tests dans une quinzaine d'exploitations agricoles. Aux 6 cas détectés dès les premiers résultats, ont d'ores et déjà été identifiés 17 cas positifs supplémentaires, soit un total de 23 cas sur la base des résultats reçus à ce jour.**

- Trois de ces cas ont été recensés dans une exploitation de Châteauneuf-de-Gadagne. Ces personnes sont isolées sur le plan sanitaire dans les Bouches-du-Rhône.
- Les vingt autres cas concernent deux exploitations de la commune de Carpentras. Toutes ces personnes sont maintenant isolées dans les Bouches-du-Rhône ou dans le Vaucluse. Les mesures de placement à l'isolement et de recherche des cas contacts ont été mises en œuvre en lien avec les exploitants concernés.

Un rappel des règles sanitaires et d'hygiène a été réalisé auprès des exploitations agricoles par les services de la MSA, en particulier en ce qui concerne les conditions d'hébergement des travailleurs saisonniers, ainsi que des organisations professionnelles du secteur.

Les contrôles se poursuivront et pourront concerner d'autres entreprises et exploitations agricoles en fonction de facteurs de risque identifiés.

Un point d'information régulier sera fait sur l'évolution de cette situation.

Chacun d'entre nous peut agir : adoptons les gestes barrières, respectons les mesures de distanciation sociale et limitons nos sorties au strict nécessaire pour freiner la diffusion du virus et rompre sa chaîne de propagation.

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Contacts Presse

pref-communication@vaucluse.gouv.fr

04 88 17 80 34/41

Agence régionale de santé Paca

Service communication : 04 13 55 83 70

ars-paca-communication@ars.sante.fr